*Siège social :* 18 avenue de l'Europe, 93350 Le Bourget
*Email :* bch.formation@gmail.com
*Tel* : 01 87 20 50 87
*Portable* : 06 72 58 85 49

# PROGRAMME DETAILLE DE LA FORMATION PASSERELLE DE CONDUCTEUR DE VOITURE DE TRANSPORT AVEC CHAUFFEUR

Référentiel de compétences des épreuves d'admissibilité
Durée totale de la formation : 18 heures en salle cours du jour, 9 heures en salle cours du soir.

Lien France Compétence - Certification VTC

**CERTIFICATEUR :** MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITE, DE LA FORET, DE LA MER ET DE LA PECHE

CODE RS : 5637 HABILITATION POUR L'ACCES A LA PROFESSION DE CONDUCTEUR DE VEHICULE AVEC CHAUFFEUR

**INDICATEUR TAUX DE REUSSITE ET DE SATISFACTION :**

**Année 2025 : 92% de taux de réussite et 100% de taux de satisfaction**

**OBJECTIF OPPERATIONNEL :**

**A l'issue de la formation, le candidat devra être capable de**

-Appliquer la réglementation T3P
-Assurer la sécurité des passagers
-Gérer une relation client professionnelle
-Réaliser un parcours en respectant la réglementation
-Réussir les épreuves de l'examen

## Module F : Développement Commercial VTC et Gestion spécifique VTC

Coefficient 3
Note éliminatoire : 6/20
Durée :
Jour : 12 heures (deux jours) en salle
Soir : 06 heures (deux jours) en salle
Objectifs de ce module :

- Connaître les principes généraux du marketing (analyse de marché, ciblage de l'offre, compétitivité, détermination du prix…)
- Savoir valoriser les qualités de la prestation commerciale VTC
- Savoir fidéliser des clients et prospecter pour en obtenir d'autres
- Connaître des actions de communication pour faire connaître son entreprise, notamment par internet et les moyens numériques
- Savoir développer un réseau de partenaires favorisant l'accès à la clientèle (hôtels, entreprises…)

## Module G : Réglementation Nationale VTC

Coefficient 3
Note éliminatoire : 6/20
Durée :
Jour : 06 heures (un jour) en salle
Soir : 03 heures (un jour) en salle
Objectifs du module :

*Siège social :* 18 avenue de l'Europe, 93350 Le Bourget
*Email :* bch.formation@gmail.com
*Tel* : 01 87 20 50 87
*Portable* : 06 72 58 85 49

- Connaître les dispositions relatives aux exploitants : les modalités d'inscription au registre des VTC, les règles relatives à la capacité financière…Connaître le régime des autorisations de stationnement

- Connaître les obligations spécifiques relatives aux véhicules d'exploitation (dimensions, puissance, âge…) et connaître leur signalétique
- Savoir établir les documents relatifs à l'exécution de la prestation de transport qui doivent être présentés en cas de contrôle

*Siège social :* 18 avenue de l'Europe, 93350 Le Bourget
*Email :* bch.formation@gmail.com
*Tel* : 01 87 20 50 87
*Portable* : 06 72 58 85 49

**Admission :**

Module H : épreuve de conduite et de comportement.

- Apprentissage et manipulation des équipements spéciaux, compétences commerciales, lecture d'un plan, utilisation d'un GPS, questions à caractère touristique.

- Conduite éco responsable et respect du code de la route (sécurité routière)

- Suivi d'un parcours

- Etablir un devis et une facture (calcul HT/TTC/TVA)

*Siège social :* 18 avenue de l'Europe, 93350 Le Bourget
*Email :* bch.formation@gmail.com
*Tel* : 01 87 20 50 87
*Portable* : 06 72 58 85 49

## Public concerné par la formation :

Les personnes souhaitant passer l'examen d'accès à la profession de conducteur de voiture de transport avec chauffeur (VTC).

## Prérequis pour la formation :

- Permis de conduire de catégorie B en cours de validité
- Savoir lire, écrire, parler et comprendre le français

## Modalités et délais d'accès :

- Formation collective en présentiel
- Inscription possible jusqu'à 48 heures avant le démarrage de la formation si financement personnel, 15 jours avant si financement CPF.

### Horaires :

Cours du jour :de 09h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Cours du soir : de 18h00 à 21h00

### Lieu de formation :

BCH Formation, 18 avenue de l'Europe 93350 LE BOURGET

### Tarif :

950€

## Objectifs définis de la formation :

Cette formation a pour finalité de permettre au candidat de satisfaire aux épreuves de l'examen d'accès à la profession du conducteur de VTC, mais aussi et surtout de pouvoir débuter sereinement dans cette profession. Les compétences visées sont les suivantes :

- Réglementation du transport public particulier de personnes : appliquer la règlementation spécifique du transport public particulier de personnes.
- Gestion : gérer économiquement, juridiquement et fiscalement une activité de conducteur de taxi.
- Sécurité routière : appliquer les règles du code de la route, d'entretien du véhicule et d'écoconduite concourant à un transport en sécurité.
- Capacité d'expression et de compréhension en langue française, sur la base d'un texte de 15 à 20 lignes : communiquer efficacement avec le client dans le cadre d'une prestation de transport.

*Siège social :* 18 avenue de l'Europe, 93350 Le Bourget
*Email :* bch.formation@gmail.com
*Tel* : 01 87 20 50 87
*Portable* : 06 72 58 85 49

- Capacité d'expression et de compréhension en langue anglaise : dialoguer en anglais avec un client lors d'une mission.

- Développement commercial et la gestion propre à l'activité de VTC : fidéliser et développer une clientèle d'utilisateurs de VTC, établir un devis, une fracture.
- Réglementation nationale spécifique de l'activité de VTC : conformer son activité à la règlementation spécifique VTC.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement pour la formation :

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Téléviseurs
- Manuel l'Indispensable B26
- Fascicules pédagogiques
- Formateurs diplômés et/ou issus de la profession dispensée
- Mise en situation professionnelle (cas pratiques)
- Jeux de rôles
- Evaluation des besoins et du profil du participant

Moyen permettant le suivi et l'appréciation des résultats

*Suivi de l'exécution :*

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Groupes « Whatsapp » permettant aux candidats d'échanger avec les formateurs mais aussi entre eux à tout moment
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

*Appréciation des résultats :*

- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Recueil individuel des attentes du stagiaire
- Evaluation continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation
- Entretien avec les formateurs

**INDICATEUR TAUX DE REUSSITE ET DE SATISFACTION :**

**2025 : 92% de taux de réussite et 100% de taux de satisfaction**

Référent pédagogique et formateurs :

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation, à savoir M Ismaël BEZZAOUYA, joignable au 0683523112.

Le bon déroulement est assuré par les formateur désignés par l'organisme de formation.

*Siège social :* 18 avenue de l'Europe, 93350 Le Bourget
*Email :* bch.formation@gmail.com
*Tel* : 01 87 20 50 87
*Portable* : 06 72 58 85 49

## Situation de handicap :

Certaines situations de handicap sont incompatibles avec le métier visé par cette formation. Nous tenons à votre disposition la liste des affections concernées ; et mettons tout en œuvre pour vous orienter de la meilleure des façons.

**Référent handicap** : M BEZZAOUYA Ismael 06.82.15.64.94

*Dernière mise à jour en date du 21/02/2026*